

VOTRE PORTEFEUILLE AU 31/03/2017

30588 BB 11291 1/1 020618 0000 100 0123456

MONSIEUR THIBAUT THOMAS
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Compte : 4R55812201010

MONTPELLIER

Nous avons le plaisir de vous communiquer le relevé détaillé de votre portefeuille au 31/03/2017, sous réserve du dénouement des éventuelles opérations en cours.

EVALUATION DE VOS ACTIFS : 158.045,09 EUR

Code valeur	Désignation	Evaluation en Eur	Quantité	Cours (dont coupon couru)	Prix d'acquisition moyen en Eur (Pam)	+/- values latentes en Eur
	ACTIONS FRANCAISES	27.137,03	17,21 %			
FR0000120578	SANOFI	11.592,94	137	84,62 EUR	38,23	6.355,43
FR0000121204	WENDEL	10.929,60	92	118,80 EUR	26,81	8.462,38
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC	3.568,76	52	68,63 EUR	21,61	2.444,73
FR0000130213	LAGARDERE	911,13	33	27,61 EUR	27,65	-1,45
	- DONT NOMINATIF(S)	911,13	33			
FR0000031122	AIR FRANCE-KLM	78,08	11	7,098 EUR	12,72	-61,91
FR0010307819	LEGRAND	56,52	1	56,52 EUR	24,39	32,13
	ACTIONS EUROPE HORS ZONE EURO	129.123,50	81,89 %			
CH0038863350	E NESTLE NOM.	129.123,50	1.800	76,85 CHF	22,10	89.330,90
	ACTIONS ETRANGERES	1.427,67	0,91 %			
GB00B03MLX29	JAPON et ROYAUME UNI ROYAL DUTCH SHELL CL.A	1.427,67	58	24,615 EUR	24,18	24,89
	TOTAL DE VOTRE PORTEFEUILLE	157.688,20	100,00 %			
	LIQUIDITES	356,89				

VOTRE PORTEFEUILLE AU 31/03/2017 (suite)

MONSIEUR THIBAUT THOMAS

Compte : 4R55812201010

Code valeur	Désignation	Evaluation en Eur	Quantité	Cours (dont coupon couru)	Prix d'acquisition moyen en Eur (Pam)	+/- values latentes en Eur
	TOTAL DE VOS ACTIFS	158.045,09				
	Cours des devises au 31/03/2017					
	FRANC SUISSE CHF	0,93344536				

E : Dépôt à l'étranger.

Pam : La validité de cette information est sous votre responsabilité.

Nous vous remercions de bien vouloir nous signaler toute erreur ou omission éventuelle concernant ce document dans un délai maximum d'un mois suivant sa réception.

Barclays Bank PLC en France est la succursale de Barclays Bank PLC, qui est un établissement de crédit de droit britannique agréé par la Prudential Regulation Authority (PRA) et par la Financial Conduct Authority (FCA). A ce titre, vos avoirs et titres sont traités conformément notamment aux règles de protection des avoirs édictées par la FCA ("FCA's Custody Rules").